

Règlement manche

SHOW/ 4x4/ FOURGON

Grande nouveauté cette année.

Le RSR vous propose une nouvelle catégorie : des manches show mélangeant des 4x4x et des fourgons.

Le contact est autorisé sur les cotés (sauf portière chauffeur), à l'arrière du véhicule...

Les face-à-face et contacts à l'arrêt sont interdits

Pour cette catégorie tous véhicules essences ou diesel sont autorisés

Préparations

- Le véhicule

Afin de préparer vos véhicules dans les règles

- Tous les véhicules doivent être vidés intégralement de leurs plastiques, moquettes, phares, feux, banquettes, passages de roues, plombs....

Pour faire simple, il ne doit rester que le siège chauffeur. Il vous est possible de laisser le panneau de porte chauffeur ainsi que le tableau de bord.



- Les portières et hayons

Les portières, hayons et coffres doivent être condamnés, pour cela plusieurs choix s'offrent à vous :

- Soudés correctement
- Boulonnés (Boulons + grosses rondelles)
- Chaînes
- Ceinturés
- Condamnés par une plaque de porte



- Le pare brise

Il est possible de grillager le pare-brise mais cela n'est pas obligatoire.

- La vitre chauffeur

Il est fortement conseillé de grillager la portière côté chauffeur

A) Le grillage, souple ou rigide, doit être solidement fixé

Pour cela plusieurs possibilités s'offrent à vous :



- Colsoné
- Attaché avec du fil de fer



- Soudé

B) Ceinturé



- La porte chauffeur

A) Apposée une barre transversale qui va du montant de porte jusqu'au montant de porte avant.

Cette barre doit être épaisse et recouverte d'une mousse



B) Vous pouvez couler du béton dans la porte chauffeur

C) Vous pouvez aussi apposer une plaque de porte



- Le Capot

L'ouverture des capots devra être possible pour les contrôles
L'utilisation de ceinture de sécurité, de sangle, ou de chaîne sont autorisées.

Les fixations de chantiers sont, elles aussi, autorisées.

Les ouvertures de sécurité d'origine doivent être enlevées.



- Les renforts

Il est conseillé de prévoir des renforts avant et arrière sur vos véhicules. Ceux-ci ne sont pas obligatoires. Les renforts ne doivent pas dépasser la longueur du véhicule. Les angles doivent être arrondis et non saillants.

Le bois est INTERDIT.



- Echappement

Vous êtes libre de garder ou d'enlever votre ligne d'échappement.

Si vous souhaitez l'enlever, vous devez impérativement couper la ligne au niveau du levier de vitesse.

- Siege et Harnais

Le siège chauffeur doit être solidement fixé à la caisse. Il doit être en état (pas de ferrailles qui dépasse) et doit obligatoirement être muni de son appui-tête.

Les glissières d'origine peuvent être laissées, si modification il ne doit y avoir aucun morceau de bois sous le siège.

Il peut être remplacé par un siège baquet solidement fixé.

La ceinture d'origine est totalement interdite, le harnais est obligatoire.

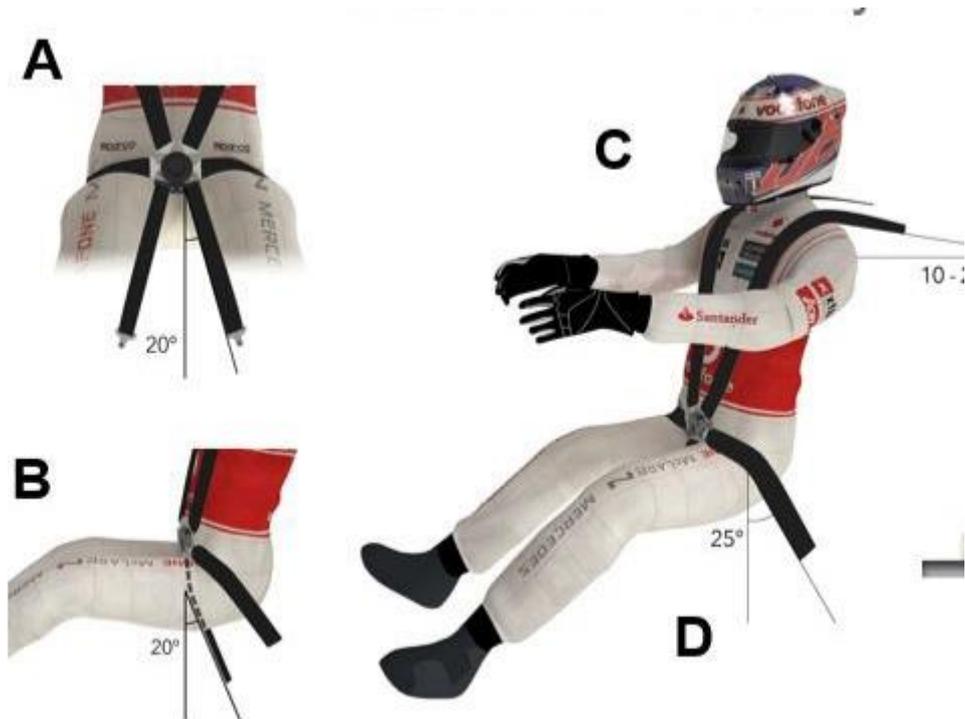
Il peut être en 3,4 ou 6 points



Ce dernier doit être bien fixé à la caisse et doit passer entre l'appui-tête.

Le harnais est très efficace pour votre sécurité mais peut-être très dangereux en cas de mauvaise utilisation.

Il doit être bien réglé afin que votre sécurité soit garantie au maximum.



La boucle ne doit en aucun cas se trouver sur l'abdomen.

- Etais, Arceau ou H

Vous avez 3 possibilités pour votre sécurité :

A) 2 étais

- 1 placé le plus près possible du dos de votre siège
- 1 à la place du siège passager

Le haut de cet étau doit se trouver le plus proche possible du coin de la baie de pare brise



Les deux étais doivent être reliés par une barre au dessus du toit qui sera boulonnée avec les étais



B) Arceau

Cela est toujours mieux !!!!

A condition de savoir souder correctement

ATTENTION il doit être boulonné à la caisse ou soudé



C) LE H

Cela est très bien également



- La batterie

Elle doit être solidement fixée.

Celle-ci peut être laissée à son emplacement d'origine.

Un cache batterie (type caoutchouc, bidon de 5 litres...) doit impérativement être présent et fixé afin de ne pas le perdre en route (les petites sangles sont autorisées pour la fixation).

- Le réservoir

Le réservoir d'origine doit être retiré ou percé.

Tous les jerricanes doivent être munis d'un joint noir.

Le jerrican doit être fixé avec 2 tiges filetées et une cornière (l'ensemble sera boulonné au plancher).

Le cache réservoir n'est pas obligatoire.

Les jerricans de 10 ou 20 litres sont autorisés.

Pour les pompes immergées, le caisson est autorisé, les jerricanes plastiques sont interdits.

Il est primordial que chaque raccord soit bien étanche.

Chaque durite doit être solidement serrée avec raccord.

Un évan est obligatoire ce dernier doit passer à travers la caisse.



- Les airbags

Si votre véhicule est équipé d'airbags, ils doivent bien évidemment être enlevés.

- Le radiateur

Celui-ci peut rester à la place d'origine.

Il peut également être mis à l'arrière, pour cela il vous sera demandé de mettre une plaque derrière le siège afin d'éviter les éclaboussures.

Il est autorisé aux plaques plastiques style intercalaire de palette, contreplaqué marine, tôle ferraille.

Tous autre matière est INTERDITE



- Les pneus

Tous types de pneus sont autorisés même les doubles flans.
Les pneus cloutés sont autorisés mais sans clous.
Les plombs doivent être retirés.

